

Concours d'éloquence

L'oral, c'est la classe

Projet 2020-2021 pour collèges REP et REP + de l'académie Nancy-Metz

Classes de 4^{ème}

Document récapitulatif du concours à destination des enseignants et des chefs d'établissements



Mise à jour le 7 septembre 2020

Présentation

La 4^{ème} édition d'un concours d'éloquence à destination des collèges situés en Education Prioritaire (REP et REP+) est mise en place pour l'année 2020-2021. Il vise exclusivement le niveau 4^{ème}.

Après une année en 2017-2018 qui a concerné 11 classes réparties dans 6 établissements de Meurthe et Moselle et des Vosges, l'édition 2018-2019 de ce concours d'éloquence a pris une dimension académique en rassemblant 36 classes réparties dans 24 établissements Education Prioritaire. Plus de 900 élèves ont participé à l'aventure cette année-là. Ce sont des enseignants de lettres, d'histoire-géographie, de langues, de musique, des professeurs documentalistes qui s'engagent, épaulés au sein de leur établissement par d'autres collègues et par les coordonnateurs REP.

En 2019-2020, 46 classes se sont inscrites et préparées mais le concours n'a pas pu aboutir compte tenu du contexte sanitaire lié à la COVID-19.

L'objectif du concours est d'amener ces élèves, pour lesquels l'importance des mots n'est pas toujours perçue, à développer la confiance en soi à travers l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du débat citoyen. Le projet se veut ambitieux, et, pour mettre en valeur les capacités des élèves des quartiers populaires, ils ne sont pas mis en concurrence avec des élèves de secteurs plus favorisés.

Esprit

Le concours est l'occasion d'ouvrir les élèves aux autres : autres camarades, autres filières, autres établissements, autres orientations.

Pour permettre ces ouvertures, fair-play et bienveillance doivent être des préoccupations constantes tout au long de l'année.

Préparation

La préparation au concours d'éloquence se fait dans le cadre scolaire. Ce concours n'a pas de vocation élitiste. Le but n'est pas de mettre en avant quelques élèves en donnant aux autres le seul rôle de spectateurs : tous élaborent collectivement les argumentaires, rédigent les textes, s'initient à l'improvisation. C'est l'ensemble des élèves d'une même classe qui s'engage et prépare le concours. Ils se répartiront ensuite dans les quatre épreuves ; chaque élève devant trouver sa place dans l'une d'entre elles.

Une formation de 2 jours est proposée au Plan Académique de Formation (PAF) pour les enseignants afin de les aider à mettre en œuvre le projet. Il s'agit d'une formation sur inscription individuelle. Aucun enseignant ne pourra participer s'il ne s'est pas inscrit.

Le module de formation porte les numéros suivants:

Niveau 1 (inscrits pour la 1^{ère} fois au PAF)

- 20A0120142 (Education prioritaire /Concours d'éloquence) pour les personnels du 1^{er} degré
→ Choisir une zone de manière arbitraire (zone A ou zone B, sachant que le lieu sera fixé en fonction du lieu d'exercice des participants)
- 20A0120143 (Education prioritaire /Concours d'éloquence) pour les personnels du 2nd degré
→ Choisir une zone de manière arbitraire (zone A ou zone B, sachant que le lieu sera fixé en fonction du lieu d'exercice des participants)

Les personnels du 1^{er} et du 2nd degré seront dans le même groupe.

2 jours de formation sont prévus début novembre 2020.

Niveau 2 (pour ceux ayant déjà suivi le 1^{er} niveau)

- 20A0120144 (Education prioritaire /Concours d'éloquence) pour les personnels du 1^{er} degré
→ Choisir une zone de manière arbitraire (zone A ou zone B, sachant que le lieu sera fixé en fonction du lieu d'exercice des participants)
- 20A0120145 (Education prioritaire /Concours d'éloquence) pour les personnels du 2nd degré
→ Choisir une zone de manière arbitraire (zone A ou zone B, sachant que le lieu sera fixé en fonction du lieu d'exercice des participants)

Les personnels du 1^{er} et du 2nd degré seront dans le même groupe.

1 jour de formation est prévu, orienté sur les techniques de l'improvisation théâtrale.

Les inscriptions sont à réaliser sur GAIA avant le 5 octobre 2020. Aucun enseignant ne pourra participer à une des formations s'il n'a pas procédé à son inscription individuelle.

Thème

La thématique qui a été retenue cette année et qui servira de « fil rouge » pour les quatre épreuves est **LE BIEN ET LE MAL**.

Epreuves

Epreuve TEXTE PATRIMONIAL :

Les élèves produiront une **lecture orale expressive d'un texte patrimonial (littéraire ou historique) à visée rhétorique en lien avec la thématique retenue**. La capacité à entrer en interaction avec le public sera valorisée.

Temps sur scène : entre 2'30 min et 6'00 minutes

Epreuve RÉQUISITOIRE/PLAIDOIRIE :

Les élèves prépareront dans l'année **1 réquisitoire et 1 plaidoirie** sur un seul personnage (non vivant), en lien avec la thématique retenue.

Exemple : Marie-Antoinette, Jean Valjean....

Epreuve IMPROVISATION :

Dix **binômes de personnages** sont établis pour l'année scolaire. Lors de la demi-finale, la classe devra annoncer quels sont les 5 binômes de personnages retenus. Les élèves improviseront une saynète impliquant l'un des couples de personnages **tiré au sort** (parmi les 5 sélectionnés par la classe) dans une situation particulière donnée le jour de l'épreuve.

Les caractéristiques de ces personnages devraient faciliter leur opposition.

Ex : « Un cowboy et un indien au gymnase ». (Comme le montre cet exemple, il sera nécessaire de faire intervenir dans ce débat d'autres personnages, au choix).

Temps de préparation : 5 minutes

Temps maximum sur scène : 3 minutes.

Binômes de personnages à travailler tout au long de l'année :

- Un cowboy et un indien
- Le petit chaperon rouge et le grand méchant loup
- Un chasseur et un végan
- Un pacifiste et un militaire
- Astérix et Jules César
- Robin des bois et le shérif de Nottingham
- Hermione et Malefoy
- Une fée et une sorcière
- Ulysse et Polyphème
- Cendrillon et sa marâtre

Epreuve LANGUE :

Les élèves sont invités à présenter un texte en lien avec la thématique retenue. Il pourra être écrit par les élèves eux-mêmes, et contiendra au minimum 50 % de langue(s) étrangère(s) ou de langue de l'antiquité. Il devra être compris par le public : contextualisation, panneaux de sous-titrage, jeu explicitant le sens du texte... sont autant de moyens qui pourront faciliter la compréhension.

Temps sur scène : entre 2'30 min et 6'00 minutes

- ➔ Pour chaque épreuve, des grilles d'évaluation seront transmises fin septembre pour guider les classes dans l'avancement de leur préparation.

Etablissements concernés

Tous les collèges de l'Education Prioritaire de l'académie Nancy-Metz sont sollicités.

Plusieurs classes peuvent être engagées pour un même établissement.

L'information sur le nombre de classes, le nom de l'établissement, le nom de l'enseignant référent pour le collège ainsi que les adresses mail de toutes les personnes travaillant autour du projet devra être transmise à l'adresse :

eloquence-concours@ac-nancy-metz.fr **avant le 30 septembre 2020.**

Ce courriel fera office d'inscription.

Les personnes ayant fourni leur adresse académique de courriel seront destinataires de toutes les informations relatives à l'organisation du concours.

En 2019-2020, ce sont ainsi 46 classes qui se sont engagées, issues de 24 collèges Education Prioritaire.

département	Elèves concernés	Etablissement	Nb de classes	Historique de participation
	14 classes	JARVILLE / Albert Camus	5	3 ^{ème}

54	350 élèves	LAXOU /La Fontaine	1	3 ^{ème}
		LONGLAVILLE /Léodile Bera	1	2 ^{ème}
		MONT SANT MARTIN/ Anatole France	3	1 ^{ère}
		NANCY/ Jean Lamour	1	1 ^{ère}
		TOUL/ Croix de Metz	1	3 ^{ème}
		VANDOEUVRE/ Simone de Beauvoir	2	3 ^{ème}
55	9 classes 225 élèves	BAR LE DUC/ Prevert	2	2 ^{ème}
		STENAY/ Alfred Kastler	5	1 ^{ère}
		VERDUN/ Barrès	2	2 ^{ème}
57	9 classes 225 élèves	BEHREN LES FORBACH/ Robert Schuman	1	2 ^{ème}
		FREYMING MERLEBACH/ Claudie Haigneré	1	2 ^{ème}
		HOMBOURG HAUT/ Robert Schuman	1	2 ^{ème}
		METZ/ François Rabelais	1	2 ^{ème}
		PETITE ROSSELLE/ Louis Armand	1	2 ^{ème}
		PUTTELANGE AUX LACS	1	1 ^{ère}
		UCKANGE/ Jean Moulin	1	2 ^{ème}
		WOIPPY/ Jules Ferry	2	2 ^{ème}
88	14 classes 350 élèves	CHARMES/ Maurice Barrès	4	3 ^{ème}
		EPINAL/ Saint Exupéry	1	1 ^{ère}
		SAINT DIE/ Vautrin Lud	3	2 ^{ème}
		SAINT DIE/ Souhait	1	2 ^{ème}
		RAMBERVILLERS/ Alphonse Cytère	1	2 ^{ème}
		SENONES/ André Malraux	4	3 ^{ème}
total	1150 élèves		46 classes	

Calendrier du concours

ETAPE 1 : RENCONTRES de proximité INTER-ETABLISSEMENTS :

Une classe d'un établissement rencontre une classe d'un établissement voisin dans le lycée de secteur proposant une

section ou un atelier théâtre (le Comité de pilotage académique organise les appariements de classe de proximité, charge aux établissements de trouver une date commune).

Lieu = lycée de secteur (avec option ou atelier théâtre si possible, club théâtre à défaut) ou salle de spectacle

Période = mois de mars 2021 (semaines 10, 11, 12 ou 13)

**Chaque établissement doit budgéter un transport sur un rayon pouvant aller jusqu'à 30 km.
Charge à l'établissement d'organiser la réservation du transport.**

Exemple d'appariements des classes pour les rencontres inter-établissements fixés en novembre et se déroulant sur le mois de mars :

Etablissement A	Etablissement B	Eventuellement triplette	Lieu de la rencontre	Date et horaires
FREYMING	HOMBOURG HAUT		Lycée Poncelet St Avold	Mardi 3 mars 9h-11h

ETAPE 2 : DEMI-FINALES par pôles

Modalité= journée complète (matin = qualifications en parallèle, après-midi = finalistes et choix des gagnants pour chacune des 4 épreuves)

Période = entre le 10 et le 30 mai 2020

Les dates seront fixées progressivement selon les disponibilités des salles. Aucun changement de date ne pourra intervenir.

Selon le nombre de classes participantes, 4 pôles seront organisés dans l'académie, à 4 dates différentes, a priori à raison d'une demi-finale par département.

Chaque pôle concernera un maximum de 13 classes.

Pour information, en 2019-2020, les demi-finales devaient se dérouler à Nancy, Epinal, Bar le Duc et Saint-Avold.

Chaque établissement doit budgéter un transport sur un rayon pouvant aller jusqu'à 100 km. Cependant, certains Conseils Départementaux ont annoncé une prise en charge partielle de ces frais de transport.

Il revient à l'établissement d'organiser la réservation du transport. Si une seule classe participe dans l'établissement, il est demandé de s'organiser avec un établissement voisin pour limiter les bus.

La contrainte du lieu impose de trouver sur un même endroit (ou à proximité) 4 salles pouvant accueillir 80 personnes en parallèle, et l'après-midi une salle (avec bonne acoustique) pouvant accueillir 400 personnes.

54	55	57	88
Matin dans 4 lieux différents AM : salle Xx classes	Matin dans 4 lieux différents AM : salle xx classes	xx classes	Matin : AM : xx classes
→ À l'issue de la journée, 4 classes sont sélectionnées pour participer à la finale académique	→ À l'issue de la journée, 4 classes sont sélectionnées pour participer à la finale académique du 11 juin	→ À l'issue de la journée, 4 classes sont sélectionnées pour participer à la finale académique du 11 juin	→ À l'issue de la journée, 4 classes sont sélectionnées pour participer à la finale académique du 11 juin

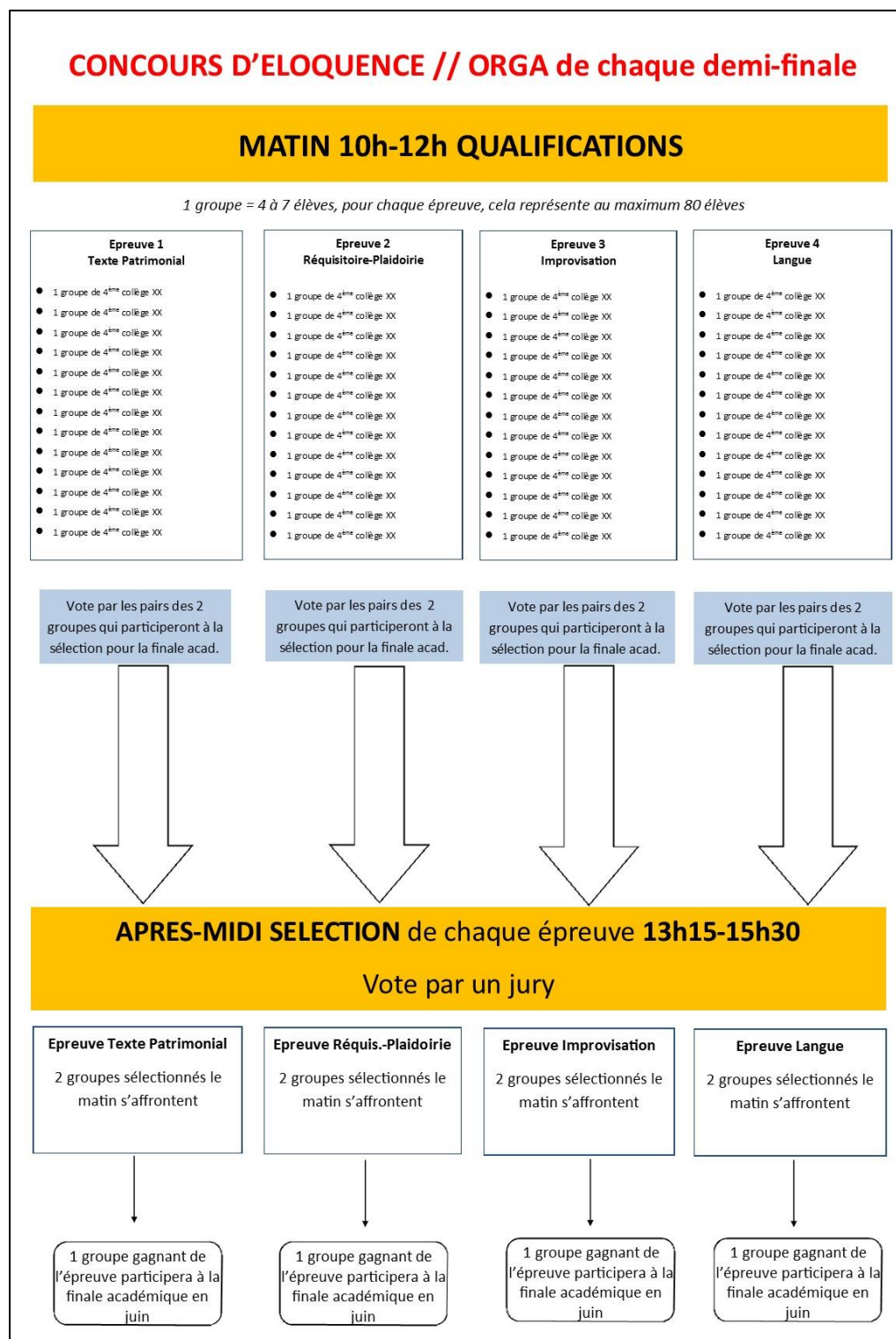
Déroulement (voir schéma) :

Qualifications : tous les élèves de chaque classe sont répartis dans les 4 épreuves. Un élève ne peut participer à deux épreuves différentes car elles se déroulent toutes en même temps.

Dans chaque épreuve, les deux meilleurs groupes seront retenus pour s'affronter l'après-midi devant l'ensemble des 9 à 13 classes.

Dans chaque épreuve, une classe remportera la demi-finale et concourra à la finale académique.

Le dispositif prévu se déroule de manière identique pour chacune des quatre demi-finales.



ETAPE 3 : FINALE ACADEMIQUE

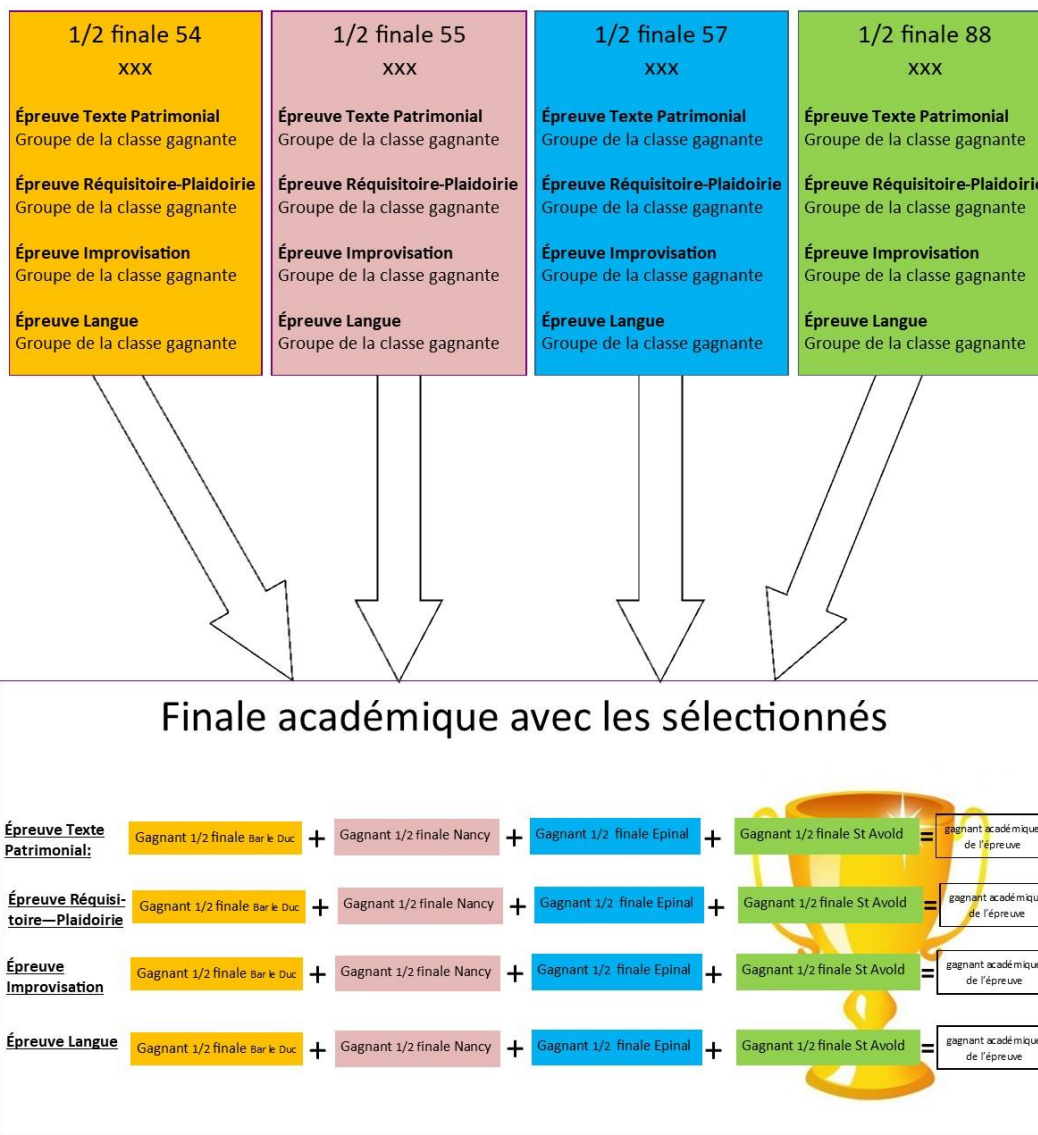
Modalité= 1/2 JOURNEE (de 10h30 à 13h30)

Date – XXX salle Poirel à Nancy

Finale académique à 16 classes (4 classes gagnantes des 4 pôles) à Nancy.

Déplacement de 16 classes (le groupe gagnant de chaque épreuve dans les 4 zones, accompagné du reste de sa classe) organisé et pris en charge par le rectorat de Nancy-Metz

Finale académique Concours d'éloquence



Chaque groupe gagnant est accompagné par l'ensemble de sa classe (esprit de cohésion)

Comment préparer ses élèves au concours ?

Tout au long de l'année:

- 1) Etude : observation de discours, analyse de postures, analyse filmique ou audio + filmer les élèves en situation pour leur permettre de s'observer
- 2) Visites : aller voir les professionnels sur leur lieu de travail : troupe qui répète, assister à un procès, matchs d'impro, assister à des sessions de conseil municipal ou conseil départemental, slameur qui s'entraîne ...
- 3) Rencontres avec des professionnels : faire venir des journalistes, avocats, comédiens, slameurs, conteurs, un guide conférencier ou un élu de la République... dans les classes pour échanger avec les élèves, leur donner du contenu « technique » et ouvrir l'exercice scolaire à une dimension plus professionnelle
Les lycéens engagés en pratique artistique théâtrale peuvent être sollicités afin de prodiguer des conseils. Ce sera donc aussi l'occasion de développer une liaison de qualité pour des élèves de milieux populaires et de faire découvrir des options spécifiques et originales que souvent ces élèves méconnaissent ou s'interdisent.
- 4) S'exercer en classe (des batteries d'exercices sont proposées aux enseignants)

Liens avec les programmes de 4^{ème}

Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4), arrêté du 9-11-2015, JO du 24-11-2015.

1. Les spécificités du « cycle des approfondissements » (cycle 4 : 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème})

- les modes de langage (l'élève est amené à passer d'un langage à un autre puis à choisir le mode de langage adapté à la situation, en utilisant les langues naturelles, l'expression corporelle ou artistique, les langages scientifiques, les différents moyens de la société de la communication et de l'information...)
- l'esprit de responsabilité et d'engagement de chacun et celui d'entreprendre et de coopérer avec les autres,
- il est amené à réfléchir de manière plus approfondie à des questions pour lesquelles les réponses sont souvent complexes, mais en même temps aux valeurs essentielles qui fondent notre société démocratique.

2. Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture

Domaine 3 (La formation de la personne et du citoyen) :

« Par la nature des échanges argumentés qu'ils inspirent avec d'autres points de vue, des enseignements comme le français, l'histoire des arts ou l'histoire et la géographie développent le vocabulaire des émotions et du jugement, la sensibilité et la pensée, concernant notamment les questions socialement vives et l'actualité. »

3. Les disciplines

3.a. Programmes de Français

Plusieurs disciplines font place dans leurs enseignements au travail argumentatif, à commencer bien sûr par l'enseignement du français, qui « contribue fortement à la formation civique et morale des élèves, (...) par le développement de compétences à argumenter » et place le travail de l'**oral** en tête des « compétences travaillées », ce qui historiquement est une nouveauté. Ces compétences se déclinent de cette façon :

- s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire,
- participer de façon constructive à des échanges oraux,
- exploiter les ressources expressives et créatives de la parole.

Des moments spécifiques sont consacrés à l'oral en lien avec les activités de lecture et d'écriture. Les élèves apprennent à tirer profit de l'écoute de discours oraux élaborés ; ils apprennent à en produire eux-mêmes, à s'appuyer efficacement sur une préparation, à maîtriser leur expression, à apporter leur contribution dans des débats.

On notera que les **attendus de fin de cycle 4** donnent aux enseignants un objectif concret qui coïncide exactement avec celui de notre projet : produire une intervention orale continue de cinq à dix minutes (présentation d'une œuvre littéraire ou artistique, exposé des résultats d'une recherche, défense argumentée d'un point de vue)

Au-delà de l'oral, l'argumentation prend en quatrième une place croissante dans les activités d'**écriture**, lesquelles doivent amener progressivement les élèves à « passer du recours intuitif à l'argumentation à un usage plus maîtrisé ».

3.b. Programmes des autres disciplines

L'Enseignement moral et civique « privilégie la mise en activité des élèves ». La pratique de l'art oratoire y est encouragée explicitement, dans la mesure où « il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...) ».

En **Histoire**, le thème 1 « XVIII^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions » place l'argumentation au cœur des apprentissages. Enfin, notons que **toutes les matières** la requièrent en tant que compétence. Ainsi en **Mathématiques**, au chapitre « raisonner », on apprend à l'élève à « fonder et défendre ses jugements en s'appuyant sur des résultats établis et sur sa maîtrise de l'argumentation », mais aussi à « expliquer à l'oral ou à l'écrit (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ».

* * *

Si elle constitue un exercice finalisé de l'enseignement du français, la maîtrise de l'art oratoire développe donc des compétences requises par l'ensemble des disciplines. Elle contribue également à conforter par la pratique la connaissance des valeurs de la république et constitue donc, dans sa forme de projet, un puissant moteur d'éducation civique.

Partenariats possibles avec des professionnels :

- Comédiens
- Slameurs
- Avocats
- Conteur
- Journalistes
- Spécialistes de matchs d'impro
- Guides conférenciers de musées
- Chroniqueurs radio
- Chanteurs
- Elus de la République

Puiser également dans la réserve citoyenne si besoin

Projet CARDIE

Ce projet a été suivi par la CARDIE en 2018-2019 (Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation). Un film a été réalisé.

Lien vers la vidéo de la finale 2019, des témoignages d'élèves, de partenaires, de Madame la rectrice:

<https://cardie.ac-nancy-metz.fr/concours-deloquence-en-colleges-rep/>

Composition du comité de pilotage académique

Philippe Warin, IA-IPR d'Histoire-géographie

Isabelle Bellucci, IA-IPR de Lettres

Valérie George, coordonnatrice REP+ Hombourg-Haut

Christelle Mauss, coordonnatrice REP+ Nancy

Christelle Prevost, coordonnatrice REP+ Bar-le-Duc

Sandrine Renaud, coordonnatrice REP+ Forbach

Anne Kuhnel, formatrice au CASNAV-CAREP
Lorane Bizé, professeure de Lettres au collège Camus de Jarville

Contact et adresses :

Mail : eloquence-concours@ac-nancy-metz.fr